



CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAL
AVIS

Nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil communal est convoqué à une séance publique qui aura lieu le **jeudi 27 août 2020 à 20h00** à la salle communale, Rue du Centre, 25 à 4160 Anthisnes.

L'ordre du jour de cette assemblée (séance 06/2020) est reproduit ci-après.

La population pourra faire usage du temps d'interpellation orale informelle un quart d'heure avant le début de la séance publique. **Au vu de la crise sanitaire relative au COVID-19, le port du masque sera rendu obligatoire pour les personnes qui souhaitent assister à la séance.**

SEANCE PUBLIQUE

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 27 juillet 2020.
 - 2) Finance communales – Modification budgétaire n° 1 – Décision.-
 - 3) Marché public - Fourniture (conception, mise en place) et Service de maintenance pour application mobile smartphone et site internet relatifs à la Commune d'Anthisnes - Mode de passation et conditions du marché.
 - 4) Travaux de remplacement et d'isolation de la toiture et remplacement des menuiseries extérieures de l'Espace du Vieux Château, sis rue du Vieux Château, 6 à 4160 Anthisnes, dans le cadre du plan d'investissement communal 2019-2021 – Seconde approbation des conditions et du mode de passation.
 - 5) Services d'étude et d'architecture relatifs aux travaux d'extension du réfectoire de l'école communale fondamentale de Villers-aux-Tours – Approbation des conditions et du mode de passation.
 - 6) Services d'étude relatifs aux travaux de réfection de la rue des Stepennes à Anthisnes dans le cadre d'une subvention accordée à l'amélioration des voiries agricoles – Approbation des conditions et du mode de passation.
 - 7) Bois soumis au régime forestier - Destination des coupes ordinaires de bois marchands de l'automne 2020 – Exercice 2021 – Catalogue, modalités et conditions de la vente - Décision.-
 - 8) Patrimoine Communal, Aliénation d'une parcelle de terrain communal sise à Anthisnes, cité Belle Vue - Décision de principe.
 - 9) Sécurité Routière - Règlement complémentaire en matière de circulation routière – Ajout d'une mesure de mise en circulation locale à Limont-Tavier, rue Basse Voie, rue del Creû, Chemin du Sârtê et Chemin du Fostin - Décision.
 - 10) Correspondance, communication et questions.
-

Le Directeur général f.f.,

BOLEN P.-Y.

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

TARABELLA M.